

# INFO

# NOAILLAN

*L'eau*

**DOSSIER SPÉCIAL** p 4-5

**LES PROJETS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES** p 3

**NOUVELLE ORGANISATION DES TAP POUR LA RENTRÉE 2016** p 3

**COOPÉRATION AVEC LE BURKINA FASO** p 5

**LE DÉBROUSSAILLEMENT** p 6

**TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PLACES DU BOURG** p 6

**BUDGET MUNICIPAL 2016** p 7

**AGENDA DES MANIFESTATIONS** p 8



# ÉDITO'



Suivez l'actualité de notre commune sur la page Facebook [Commune de Noaillan](#)

L'arrivée du printemps annonce le début d'une vie de village en extérieur et je pense notamment à la 26ème Foire Florale, Artisanale et Gastronomique qui ponctuera le mois de mai sur notre agréable site d'Antonion.

Les vacances scolaires du printemps approchent et je vous invite à profiter de nos espaces naturels en famille, à pied ou à vélo, sur les bords du Ciron ou encore à la découverte du patrimoine de la commune.

Après ces vacances, les élèves entameront la dernière ligne droite avant la pause estivale. Dernière période de l'année pour eux de profiter des ateliers divers qui leur sont proposés. Dans ce bulletin vous prendrez d'ailleurs connaissance de la nouvelle organisation des temps scolaires pour l'année 2016/2017, nouveau rythme qui permettra aux enfants de s'épanouir davantage lors des ateliers prolongés.

Vous trouverez ensuite un dossier spécial consacré à l'Eau, qui est notre patrimoine commun. Comment celle-ci est-elle acheminée jusqu'à votre domicile, comment les eaux usées sont-elles traitées et quels sont les bons gestes à adopter pour la préserver ? L'eau aussi, à travers nos cours d'eau, le Ciron et le Rous qui traversent le territoire communal et nous offrent de remarquables paysages. Les enfants de l'école sont aussi impliqués par l'apprentissage du cycle de l'eau par des ateliers ludiques. Et enfin l'eau au Burkina Faso, pays avec lequel nous avons engagé une coopération internationale afin de développer l'accès à l'eau potable dans la commune de Yaho.

Comme vous l'avez certainement tous vu, les travaux d'aménagement des places du bourg ont débuté au mois de Mars, vous trouverez dans ce bulletin l'actualité et le phasage du chantier. Ces travaux vont donner à notre bourg un meilleur cadre de vie ; à chacun ensuite de s'approprier ce nouvel espace.

Le printemps c'est aussi la période de vote des budgets. En page 7, vous trouverez une présentation du budget municipal pour l'année 2016 qui a été voté le Mercredi 30 Mars dernier.

Pour terminer, un mot sur l'évolution de nos supports de communication. Le bulletin d'information Info' Noaillan a été modernisé grâce à l'aide de Jérôme, jeune engagé en service civique de 6 mois pour notre commune, et le site internet de la ville également, qui est désormais hébergé par les services de Gironde Numérique ; ceci toujours dans un souci de meilleures clarté et lisibilité de l'information.

Je vous souhaite une bonne lecture, et espère vous retrouver nombreux aux différents évènements qui se dérouleront sur notre commune au cours du printemps.

Laurence Harribey  
Maire de Noaillan

## Nouveaux horaires

### DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lundi de 16h30 à 19h00

Mercredi de 16h00 à 18h30

Jeudi de 16h15 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00

et de 14h00 à 18h30

### DU SERVICE URBANISME

Lundi après-midi de 14h00 à 17h00

Mercredi après-midi de 14h00 à 17h00

Vendredi après-midi de 14h00 à 17h00



**SERVICE CIVIQUE**  
Une mission pour chacun  
au service de tous



Depuis le 1er Mars 2016, la commune accueille un jeune en service civique pour une durée de 6 mois. Jérôme Pescina a pour mission d'établir un projet d'utilisation du Domaine Dubernet pour aboutir sur un projet d'aménagement, mais aussi d'accompagner la collectivité dans ses actions de sensibilisation et d'éducation en faveur de l'environnement et du patrimoine (CMJ, TAP, etc.). Il participe également à la création et l'alimentation du bulletin municipal et du site internet de la commune.

Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à la consultation citoyenne qu'il a lancée pour l'aménagement du Domaine Dubernet sur notre site internet [noaillan.fr](#)



## LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni le Samedi 12 Mars en salle du conseil municipal afin de voter les différents projets qu'il souhaite porter avant la fin de leur mandat. Cette séance avait pour objectif d'acter par un vote quels projets les jeunes élus vont mettre en œuvre. Ils ont dû faire des choix et trancher en privilégiant les projets qui leur tenaient à cœur et pour lesquels ils avaient réfléchi lors des séances précédentes.

Ainsi, ils ont voté à la majorité, avec, à chaque fois, la création d'un groupe de travail : ***l'implantation d'une aire de jeux et d'une table de pique-nique, la visite d'une institution, la création d'un jardin potager partagé et le balisage d'un sentier découverte du patrimoine communal.***



Pour ponctuer le travail des jeunes élus, une soirée **Burger Movie** a été organisée le 25 Mars au local des jeunes pour apporter de la convivialité et de la cohésion.

## LA NOUVELLE ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Suite aux réunions de travail et de concertation organisées entre les élus, la direction de l'école, l'Éducation Nationale, et les délégués de parents d'élèves une nouvelle organisation du temps scolaire a été choisie pour l'année scolaire 2016/2017 à l'école de Noaillan. Les Temps d'Activités Périscolaires ont été regroupés sur deux jours (au lieu de trois auparavant) afin d'organiser des temps d'animation et des ateliers de création plus développés avec une plage horaire élargie à 1h30 au lieu de 1h00 cette année. En effet, le temps du regroupement des enfants, du changement de lieu d'activité et le temps d'installation de l'atelier réduisaient la durée des activités réalisées.

Le vendredi, les enfants termineront l'école à 15h00 et les parents auront la possibilité de venir les récupérer à cette heure. L'APS du soir débutera naturellement à 15h00 pour les parents étant dans l'impossibilité de venir.

Pour une organisation optimale, si vous êtes parents d'enfants scolarisés à l'école de Noaillan l'an prochain, veuillez remplir la fiche présente dans ce bulletin.

JOUR	APS MATIN	ÉCOLE	TAP	APS SOIR
Lundi	7h30 à 8h30	8h30 à 12h00 13h30 à 15h00	15h00 à 16h30	16h30 à 18h30
Mardi	7h30 à 8h30	8h30 à 12h00 13h30 à 16h00		16h00 à 18h30
Mercredi	7h30 à 8h30	8h30 à 11h30		
Jeudi	7h30 à 8h30	8h30 à 12h00 13h30 à 15h00	15h00 à 16h30	16h30 à 18h30
Vendredi	7h30 à 8h30	8h30 à 12h00 13h30 à 15h00		15h00 à 18h30



# L'eau

## DOSSIER SPÉCIAL

L'eau a longtemps été considérée comme une ressource inépuisable. En revanche, depuis les années 1990, des réglementations ont encadré la gestion et la protection de l'eau, la collecte et le traitement des eaux usées. Ainsi, l'eau a été définie comme patrimoine commun de la nation par la loi du 3 janvier 1992 et une directive européenne du 23 octobre 2000 concilie préservation du milieu et satisfaction de l'utilisateur.

Afin de maîtriser les risques de pollution, préserver la qualité de l'eau et éviter les rejets sauvages, la commune de Noaillan s'est dotée en 2012 d'une station d'épuration.

La Communauté de Communes du Sud Gironde va bientôt obtenir de nouvelles compétences suite à la mise en application de la loi NOTRe adoptée le 7 août 2015 ; les compétences de l'assainissement collectif et la gestion de l'eau potable en feront partie d'ici 2020.



voir sur la carte

### L'ORIGINE DE L'EAU POTABLE DE NOAILLAN

Le château d'eau de la commune, situé route du Barrail de Bouey, sert à assurer la distribution de l'eau potable jusqu'à votre domicile, mais d'où vient l'eau qui coule à notre robinet ?

L'eau distribuée par le réseau de Noaillan provient de deux forages situés à Sauternes : l'un d'une profondeur de 140 m captant la nappe de l'oligocène (forage de Brouquet) et l'autre d'une profondeur de 363 m captant la nappe du crétacé (forage de Labouray) et d'une source (source de Labouray). C'est le SMIVOM qui est le gestionnaire du réseau de distribution, et c'est la même eau qui est distribuée sur les communes de Bommès, Fargues de Langon, Léogéats et de Sauternes.



voir sur la carte

### LA STATION D'ÉPURATION

Si nous avons de l'eau pour couvrir l'ensemble de nos besoins domestiques, il faut retraiter l'eau qui part à l'égout. La majorité des foyers de Noaillan sont raccordés au tout-à-l'égout qui est relié à une station d'épuration (inaugurée en 2012).

Emmanuel ALBIAC, agent technique de la commune, est affecté à l'entretien de la station. Il a été formé aux spécificités de la station d'épuration qui est une écostation. La station d'épuration comprend un système d'absorption sur lits de roseaux. Ce processus naturel et efficace utilise les capacités épuratoires naturelles des végétaux, leur action se combinant à celle des micro-organismes et à différents massifs filtrants. Les roseaux disposant de racines très denses améliorent ainsi l'oxygénation des filtres et contribuent au bon développement des micro-organismes. Outre sa haute performance au niveau de la qualité des rejets et d'un fonctionnement qui requiert peu d'énergie. La station d'épuration est également équipée d'un système d'autosurveillance.

### LES TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

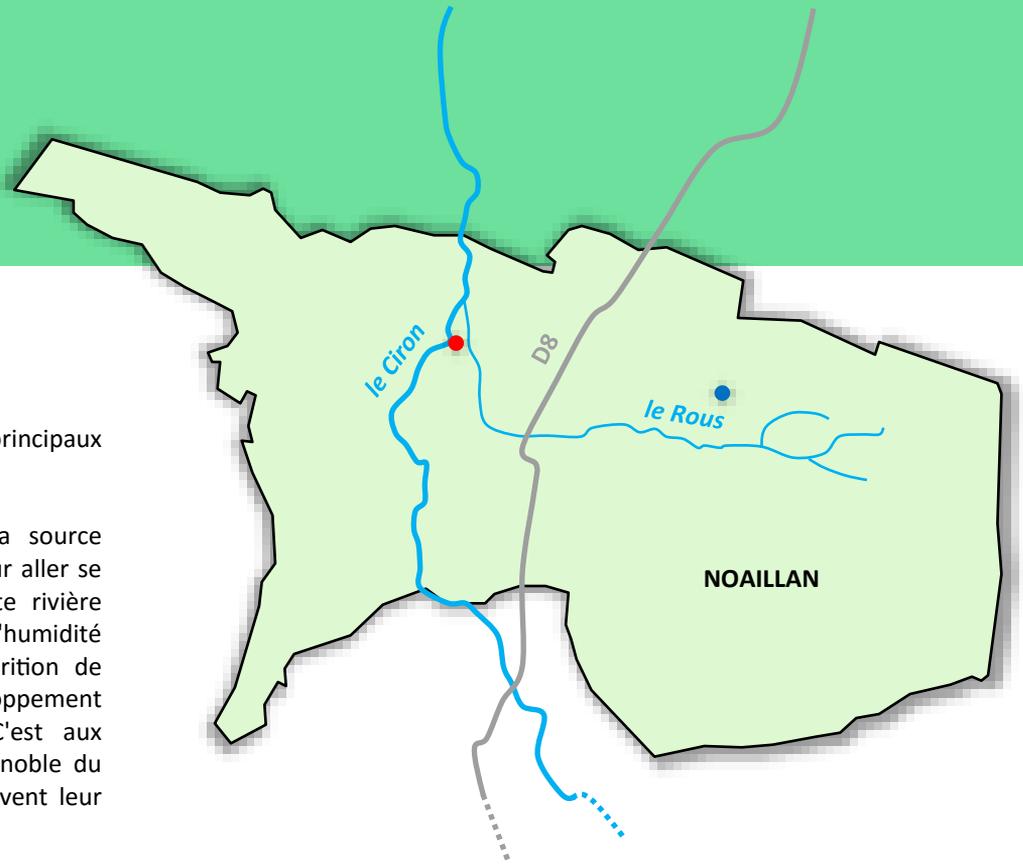
(Tarifs inchangés depuis 3 ans)

	<u>Eau</u> : 77€ TTC prime fixe et 1,30 TTC / m <sup>3</sup>
	<u>Assainissement</u> : 40€ TTC prime fixe et 3,09€ TTC / m <sup>3</sup>



Les eaux usées sont acheminées de la sortie des habitations vers la station d'épuration. Nous vous rappelons que ce réseau de « tout à l'égout » ne signifie pas que **tout** peut y être rejeté : les produits toxiques, les huiles de vidange, les médicaments et les peintures par exemple n'y ont pas leur place.

Le réseau n'a pas non plus pour objet la collecte des eaux de pluies car cela engendre un problème de traitement des eaux usées. La station doit garder un niveau élevé d'eau « chargée » afin de garantir la vie des bactéries qui dégradent les eaux usées. Régulièrement, des pompes sont endommagées, le réseau du tout à l'égout est obturé car des lingettes et autres objets viennent encombrer le réseau.

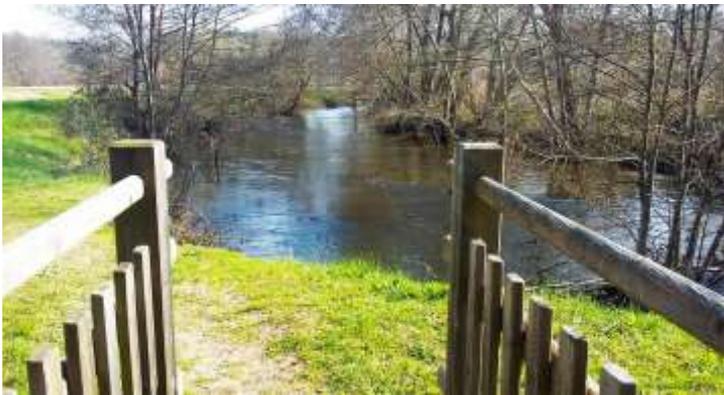


## LE CIRON ET LE ROUS

Notre village est traversé par deux principaux cours d'eau le Ciron et le Rous.

Le Ciron long de 96,9 km prend sa source à Lubbon dans le nord des Landes pour aller se jeter dans la Garonne à Barsac. Cette rivière traverse Noaillan du Sud au Nord. L'humidité apportée par le Ciron favorise l'apparition de brumes matinales favorables au développement sur la vigne du *Botrytis cinerea*. C'est aux bienfaits de ce champignon que le vignoble du Sauternes et le vignoble de Barsac doivent leur qualité et leur réputation.

Le Rous, affluent du Ciron, parcourt Noaillan d'Est en Ouest : un magnifique petit ruisseau du Sud-Gironde.



## LA COOPÉRATION AVEC LE BURKINA FASO

Depuis Octobre 2015, Noaillan s'est engagée dans un projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable au sein d'une petite commune du sud-ouest du Burkina Faso appelée Yaho.

Muriel BEDRY, adjointe au maire, a profité d'un voyage à titre personnel pour effectuer une mission exploratoire au courant du mois de Février dans le but de mieux appréhender les habitudes de vie et les besoins de cette population rurale. L'accueil y fut particulièrement chaleureux. Muriel a découvert une population extrêmement pauvre mais très dynamique. Ce séjour fut l'occasion de développer des liens solides et constructifs entre nos deux communautés.

Une nouvelle mission de la Mairie de Noaillan à Yaho est envisagée après les élections municipales du Burkina Faso, prévues en Mai 2016, afin d'établir une relation avec les élus nouvellement installés et pour signer la convention de Coopération Décentralisée qui viendra conforter notre partenariat.



## LE CYCLE DE L'EAU EXPLIQUÉ AUX ENFANTS

Dans le cadre d'un atelier TAP avec Ophélie Rollain-Boutet, des élèves de moyenne et grande section sont éduqués au circuit de l'eau grâce à des travaux manuels et des supports graphiques.



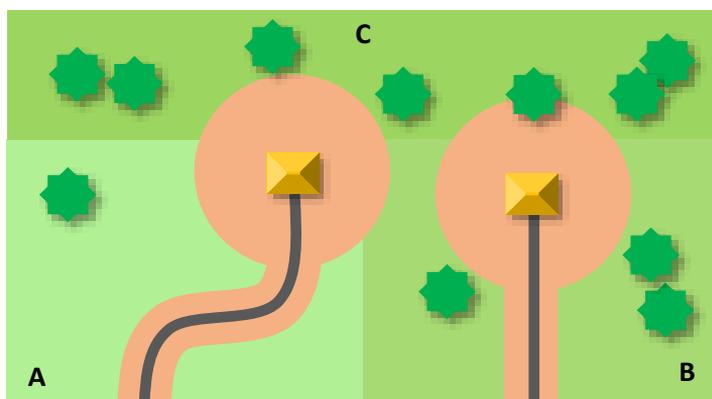
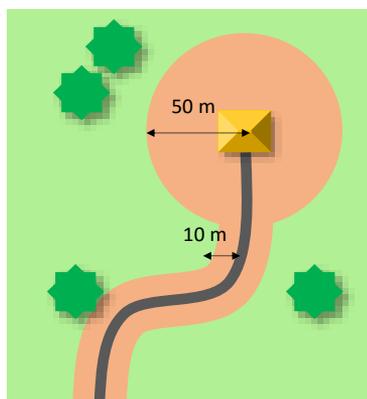
**Vous êtes intéressés par cette coopération ?**

**N'hésitez pas à nous contacter pour y prendre part !**

**Responsable élu :  
Jean-Pierre Auroux  
1er adjoint**



## LE DÉBROUSSAILLEMENT



 Zone à débroussailler

Les propriétaires A et B sont tenus de réaliser le débroussaillage même au-delà de leur parcelle. Pour cela ils préviennent le propriétaire C qui ne peut s'y opposer.

LE DÉBROUSSAILLEMENT EST UNE OBLIGATION DANS UN RAYON DE **50 MÈTRES** MINIMUM AUTOUR DES CONSTRUCTIONS ET DE **10 MÈTRES** DE PART ET D'AUTRE DES VOIES PRIVÉES D'ACCÈS À L'HABITATION.

Afin de lutter contre la propagation des incendies et de réduire leur intensité, le débroussaillage est une obligation légale en tant que propriétaire, ayant-droit ou locataire longue durée d'un terrain bâti ou à bâtir. Le débroussaillage consiste à couper les plantes herbacées, les arbustes, les arbres en surdensité, élaguer les branches basses puis enlever les déchets de la coupe pour les amener à la déchetterie. (Document DFCI)



## CONVENTION D'AMÉNAGEMENT DU BOURG

### L'ACTUALITÉ DES TRAVAUX



Nous sommes conscients que ces travaux engendrent des nuisances importantes pour les usagers et surtout pour les riverains. Nous vous demandons d'être patients, et surtout la plus grande vigilance, la plus grande prudence près de ces chantiers. Ces recommandations sont également valables pour les nombreuses personnes qui empruntent la ruelle du Calvaire. **ROULEZ LENTEMENT** : faites preuve de civisme pour éviter les incidents, les accidents ; cette ruelle est étroite et n'est pas conçue pour une circulation intensive.

**Les travaux d'aménagement des Places du Général Leclerc et du Général de Gaulle sont entrés dans une phase active depuis le 14 mars 2016, avec un certain retard dû à la période pluvieuse de janvier et début février.**

En premier lieu, il a été procédé au dégagement de l'aqueduc pluvial complètement obstrué par les racines et les gravats, et la mise en place d'un collecteur d'un diamètre de 400 mm qui part en face du « Novalia » (jonction du collecteur qui arrive des écoles) pour se terminer à l'angle de la Mairie. Des regards seront réalisés à ces deux endroits. Le raccordement des descentes des eaux pluviales situées en façade des maisons, à ce collecteur, a été effectué après décaissement des trottoirs. Puis est venue la pose des trottoirs avant revêtement de ceux-ci.

#### L'ordre des travaux est le suivant :

**Place du Général Leclerc** - réseaux eaux pluviales, terrassement, pose des bordures des trottoirs, revêtement de ceux-ci et réalisation de la chaussée, côté « Novalia » - Mairie ; puis même opération en partant du « Lièvre de Mars » à l'angle de la maison de Mme et M. Laulan ;

**Place du Général de Gaulle** - même opération en partant de l'angle de la maison de Mme Lapujade en allant vers la Bibliothèque et l'ancienne Mairie, puis vers le carrefour de la RD 8 ;

**Place du Général Leclerc** - l'aménagement de cette Place sera réalisé en dernier.

4 platanes sont coupés (dont 3 en mauvais état sanitaire). 11 seront plantés à l'automne.

Les travaux devraient se terminer fin juin, début juillet 2016.



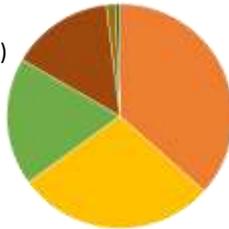
Présentation des budgets votés lors du Conseil Municipal du 30 Mars 2016.

## BUDGET COMMUNAL

Section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **954 544,38€**.

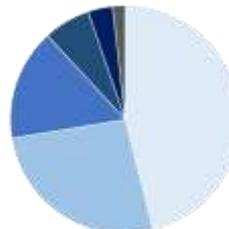
Dépenses

- **350 000€** = Charges de gestion courante
- **270 000€** = Charges de personnel (hors école)
- **175 972,01€** = Virement à la section d'investissement + dépenses imprévues
- **140 000€** = Charges à caractère général
- **12 000€** = Charges financières
- **6 572,37€** = Autres dépenses et atténuations de dépenses



Recettes

- **440 000€** = Dotations et subventions
- **251 000€** = Impôts et taxes
- **150 544,38€** = Résultat antérieur reporté
- **63 000€** = Atténuation de charges
- **33 000€** = Autres produits de gestion courante
- **17 000€** = Produits des services



## Section d'investissement

Le budget d'investissement est en grande partie consacré à la poursuite de la Convention d'Aménagement du Bourg (CAB) et à la rénovation de l'église. Il s'équilibre à hauteur de **1 026 983,82€** et il est financé par de l'autofinancement, des subventions d'investissements et des emprunts en cours.

## BUDGET ÉCOLE

### Section de fonctionnement

(un budget d'investissement de **42 984,61€** a également été voté pour divers travaux)

DÉPENSES	
Charges à caractère général	83 700 €
Personnel	271 482,27 €
Virement à la section d'investissement	7 801 €
Charges de gestion courante	1 300 €
Charges financières et exceptionnelles	1 900€
<b>Total des dépenses</b>	<b>366 183,27 €</b>

RECETTES	
Résultat reporté	6 683,27 €
Atténuations de charges	17 000 €
Vente des tickets de cantine	62 000 €
Dotations État (TAP), CDC (APS)	110 500 €
Dotation de la commune	<b>170 000 €</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>366 183,27 €</b>

## ASSAINISSEMENT

### Section de fonctionnement

(un budget d'investissement de **269 404,10€** a également été voté pour divers travaux)

DÉPENSES	
Charges à caractère général	35 024,06 €
Personnel	15 000 €
Autofinancement à la section investissement	120 565,97 €
Opérations d'ordre (amortissement)	59 745 €
Autres charges de gestion courante	2 000 €
Charges financières et exceptionnelles	26 700 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>259 035,03 €</b>

RECETTES	
Résultat reporté	24 374,71 €
Opérations d'ordre	53 550 €
Taxe et redevances	181 110,32 €
<b>Total des recettes</b>	<b>259 035,03 €</b>

Un budget annexe « Maison Dubernet » et un budget annexe « Transport » ont également été votés. Vous pouvez les consulter en vous rendant en mairie.



# AGENDA



**17 AVRIL**

**SALON DU LIVRE DU SUD GIRONDE**

9h à 18h30 - Salle des fêtes - Noailan

**23 AVRIL**

**BAL TRADITIONNEL**

ESN - 21h00 - Salle des fêtes - Noailan

**08 MAI**

**COMMÉMORATION**

Monument aux Morts - Cimetière - Noailan

**21 MAI**

**COUNTRY**

Comité des fêtes - Salle des fêtes - Noailan

**22 MAI**

**FOIRE FLORALE, ARTISANALE ET GASTRONOMIQUE**

Site d'Antonion - Noailan

**04 JUIN**

**LIRE ÉLIRE**

Bibliothèque - Noailan

**17 JUIN**

**KERMESSE DE L'ÉCOLE**

APE - Villandraut

**18 JUIN**

**FÊTE DE LA MUSIQUE**

Comité des fêtes et Bien Vivre à Noailan - Salle des fêtes - Noailan

**18 ET 19 JUIN**

**EXPOSITION EAU ET ARCHITEXTURES EN SUD GIRONDE**

Architextures- Ancienne mairie - Noailan

**25 JUIN**

**GALA DE DANSE DES ARGONAUTES**

Salle des fêtes - Noailan

**30 ET 31 JUILLET**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE DU CHIEN D'ARRÊT**

Cusca 33 - Bourrideys - Noailan

**27 AOÛT**

**AFRICA CIRON 2.0** (Plus d'infos dans le prochain bulletin)

Domaine Dubernet - Noailan

## UN PETIT AIR DE DÉCOUVERTE PÉDAGOGIQUE DES ÉCOLIERS À ANDERNOS



Les élèves du cycle 3 de l'école partent au mois de juin arpenter le bassin d'Arcachon à deux roues. Ils seront accueillis au Centre de mer d'Andernos.

Pour l'école, c'est une nouvelle aventure qui se trame : trois classes émigreront durant trois jours. Ils vont pouvoir découvrir quelque chose de nouveau que peu d'élèves ont déjà vu.

Là-bas, des activités comme la pêche à pied et la dégustation d'huîtres seront organisées.

« FAITES VENIR LE SOLEIL ! »

« Ne vous inquiétez pas, ils ne ramèneront pas de puces de mer »

Les élèves du cycle 3 de Noailan



Pour boucler le financement du voyage, l'école prépare de belles créations, dont le Mug personnalisé par classe.

## LE FOYER RURAL DE NOAILLAN RESTE OUVERT

Le Foyer Rural de Noailan poursuit ses activités de tir à l'arc pendant les travaux, puis il déménagera en juin au Domaine Dubernet, 35 route de Peyrebernède. La serre sera réinstallée derrière la maison Dubernet afin de pouvoir continuer à tirer lorsque que le temps ne sera pas clément.

